

[Text]

and since I refuse to compromise on the quality, we are stretching out the assignments.

I think the last time we reported to Parliament on the RCMP was in 1981, and I think we will report again in 1990. That is nine years. Fortunately in 1981 we believed it was a well-run organization, so maybe there is not too high a risk in there, but it is still a long time for coverage.

We would like to have more active coverage. Ten years ago we started out with a plan to report to Parliament on all departments and agencies once in the life of a Parliament. We are slipping. We have a rotation schedule for each department—what we think is desirable.

In fact the original concept of once in a Parliament is probably too optimistic. It probably does not need to be that much for some departments, but it should be that much for some of the high-risk ones.

The Department of Public Works is one this committee has paid a lot of attention to over time. We were there in 1983 or 1984. We are on an eight-year rotation with the Department of Public Works. My view is that probably we should be on a five-year rotation. There is slippage. It is not to the point of being devastating, but it is a concern. Do you go to eight, then nine, then twelve? In my view you then do not get the coverage you as a parliamentarian require.

Mrs. Marleau: Well, my suggestion for future years would be to give us just the number of hours you are requesting, and equate it to dollars. You can do that also for comparison, I guess. It is important that we judge whether you are asking for the same amount of hours or less.

Mr. Dye: I think that is a more apt way of understanding what we are about than the person-year games that can be played.

Mrs. Marleau: If person-years are translated, it is very important that we know whether the component that is contracted out is included.

I gather you have saved a lot of person-years with the advent of computers. Perhaps you would elaborate slightly on how you have been able to make up the slack. As you say you have not increased your personnel, you have not increased your hours of work, but now you have computers.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we are highly computerized. Virtually everybody who needs a computer in our office has one. That would put us in a very good position relative to government, or indeed the private sector. Some would say, well, that is pretty rich.

[Translation]

la qualité du travail ou, alors, ce travail ne sera pas fait. Nous approchons de ce moment-là, et comme je refuse de compromettre la qualité, nous espacions les vérifications.

La dernière fois que nous avons déposé un rapport au Parlement au sujet de la GRC, c'était en 1981, et je pense que le prochain rapport sera remis en 1990. Cela fait neuf ans. Heureusement, en 1981, nous avons jugé que l'organisme était bien administré, si bien que le risque n'est peut-être pas trop grand dans ce cas-ci. L'intervalle reste quand même long.

Nous aimerais qu'il soit plus court. Il y a dix ans, nous avons lancé un programme selon lequel un rapport sur tous les ministères et organismes serait déposé au Parlement au moins une fois pendant chaque législature. Nous prenons du retard. Il y a un calendrier pour chaque ministère, ce que nous trouvons souhaitable.

En fait, l'idée initiale d'une vérification au cours de chaque législature était probablement trop optimiste. Pour certains ministères, c'est probablement trop, tandis que pour d'autres, c'est beaucoup trop peu.

Au cours des années, le Comité a accordé beaucoup d'attention au ministère des Travaux publics. Nous y étions en 1983 ou 1984. Pour ce ministère, le cycle est de huit ans. A mon avis, il devrait être de cinq ans. On perd du terrain. Ce n'est pas la catastrophe, mais c'est une source d'inquiétude. Va-t-on allonger le cycle jusqu'à huit, neuf, puis douze ans? Dans ce cas, vous n'obtenez pas toute l'information dont vous avez besoin dans vos fonctions de parlementaire.

Mme Marleau: Dans ce cas-là, ce que je vous suggère pour l'avenir, c'est de nous donner le nombre d'heures dont vous avez besoin et de le convertir en argent. Cela pourrait aussi servir aux comparaisons, j'imagine. Il est important pour nous de savoir si vous nous demandez le même nombre d'heures ou un nombre inférieur.

Mr. Dye: Je pense que cela sert davantage à comprendre ce que nous faisons que les manipulations d'années-personnes auxquelles on peut se prêter.

Mme Marleau: Si on fait la conversion d'années-personnes, il est très important de savoir si l'on a inclus ce qui a été donné à contrat.

Je crois savoir que vous avez économisé un grand nombre d'années-personnes grâce à l'informatisation. Pourriez-vous nous dire comment vous avez réussi à compenser les choses? Vous n'avez augmenté ni votre effectif ni le nombre d'heures de travail, mais vous avez des ordinateurs.

Mr. Dye: Monsieur le président, l'informatisation est très avancée. Quiconque a besoin d'un ordinateur en a un. Cela nous place dans une situation très avantageuse par rapport au gouvernement, ou même au secteur privé. Certains diraient que nous sommes choyés.